



Manœuvres mensongères et illégales : FO Justice se décrédibilise !

La semaine dernière, FO Justice a diffusé un tract visant personnellement la Secrétaire Générale du SNEPAP-FSU. Les représentants de FO Justice se sont permis de faire apparaître une capture d'écran d'un réseau social **personnel** de notre SG et de construire une polémique autour d'une photographie, en l'interprétant délibérément de manière tronquée.

Le tract « *exigeait des explications claires du SNEPAP-FSU* » sur cette photographie. FO Justice a-t-elle pris attache en amont avec le bureau national de notre organisation avant de rédiger un tel torchon ? **Non.** Sommes-nous étonné-es de leurs manœuvres mensongères ? **Non plus !**

Les informations auraient pourtant été simples à obtenir : la photographie en question représente la façade du SPIP milieu ouvert de Lyon au sein duquel a exercé notre SG et qui avait été la cible d'un groupe d'activistes anti-prison en 2012. Les personnels du SPIP avaient été pris à parti et les murs avaient été tagués d'insultes. En affichant cette photographie, notre SG réaffirmait **sa solidarité avec ses collègues ayant été malmené-es et, plus largement, avec l'institution.** On est bien loin du « *relai de messages appelant à la destruction des prisons* » dont s'insurge FO Justice !

A l'aube de la course aux élections professionnelles, **si cette organisation syndicale voulait gagner en crédibilité ou redorer son blason auprès des SPIP, on repassera !!!**

Au-delà de la mesquinerie du procédé, il est indispensable d'en souligner **la dangerosité et l'illégalité.** La diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle d'une personne permettant de l'identifier ou de la localiser se nomme **le doxing** et est **pénalement répréhensible** (article 223-1-1 du Code Pénal). Suite à ce tract, notre SG a été contrainte d'être inscrite sur le fichier des personnes menacées !

A tout cela s'ajoute les stratégies de cette organisation syndicale visant à faire supprimer le CSA-SPIP national, instance de dialogue traitant des sujets spécifiques aux SPIP. **Ainsi, comment croire encore à leur envie de défendre nos missions et nos valeurs ?**

Le SNEPAP-FSU Grand Est réaffirme son soutien à la Secrétaire Générale de notre OS et exige que FO Justice :

- Retire immédiatement ce tract fallacieux
- Adresse des excuses publiques à notre Secrétaire Générale
- Respecte la vie privée et la sécurité de tou-ttes les professionnel·les pénitentiaires

Soyez assuré-es que nous continuerons à défendre un syndicalisme respectueux de toutes et tous et se concentrant sur la protection des agent-es pénitentiaires !

Le bureau régional SNEPAP-FSU Grand Est

Syndical National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris | Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr

